

## BUREAU SYNDICAL

27 mai 2019 – 16h00 à St-Jacques d'Atticieux

### COMPTE – RENDU

Etaient présents : MM. André BIENNIER – Richard MOLINA – Bernard BALAYE – Serge BERTHON – Robert SEUX – Yves FRAYSSE – Christian FOREL – Frédéric PEYRON – Mme Céline BONNET

Etaient absents et non excusés : M. Alain ZAHM

Etaient absents et excusés : MM. Ronan PHILIPPE – Patrick OLAGNE

Avaient donné pouvoir : M. Laurent TORGUE à Richard MOLINA

Date de la convocation : 17 mai 2019

Secrétaire de séance : M. Molina

-----

### COMPTE-RENDU DU 20 MARS 2019

Le Président donne lecture du document qui est adopté à l'unanimité.

### DEVOLUTION DES TRAVAUX

#### Information dévolution :

Le Président expose que le Marché Limony : Limony – Picassonne a été attribué au groupement Saur/Bouchardon/Faurie TP/DSN TP pour un montant de 539 985 € HT

#### Mode de passation des marchés publics : Modification de la procédure

Le président rappelle le mode de dévolution actuel des marchés par appel d'offres ouvert. La commission se réunit deux fois et les offres sont non négociables.

Il propose de passer les marchés en procédure adaptée : les règles sont fixées en interne, les négociations sont possibles totalement ou avec options afin de défendre au mieux les intérêts de la collectivité dans le respect des entreprises, l'estimation n'est plus affichée... ce type de procédure permettrait à chaque entreprise de travailler et notamment les plus petites.

Il est décidé de former une commission composée à l'identique de la C.A.O. qui ouvrira les plis et formulera un avis auprès du Président. Ainsi la commission se compose des membres suivants :

#### **DÉLÉGUÉS TITULAIRES**

- BIENNIER André, Président
- MOLINA Richard, VP
- FRAYSSE Yves, VP
- SEUX Robert
- BALAYE Bernard
- OLAGNE Patrick

#### **DÉLÉGUÉS SUPPLEANTS**

- TORGUE Laurent
- PEYRON Frédéric
- BERTHON Serge
- Mme BONNET Céline
- FOREL Christian

S'agissant de la notation, il est maintenu ce qui suit :

Note technique : pondération = 20%

Note sur le délai : 10%

Note sur le prix : 70%

Il est également prévu de sortir tous les tests de compactage du cahier des charges sur les plus gros marchés.

Le Président rappelle que le pouvoir adjudicateur ne peut pas décider du type de matériau qui devra être utilisé par l'entreprise.

**Le Bureau syndical se dit favorable à ce nouveau mode de passation des marchés publics.**

#### **Marché de travaux AEP**

St-Jacques d'atticieux : le Village –Il existe un réel besoin de renforcement du réseau sur certaines antennes. Au lieu-dit *La condamne* le réseau est suffisant, néanmoins, les branchements sont à sortir en limite de domaine public

Le coût des travaux est estimé à 462 000 € HT en diamètre 100 et 60. La défense incendie sera couverte.

Le Directeur précise que le revêtement de la route départementale doit être refait en 2020.

Actuellement, l'Alimentation en Eau Potable de la commune s'effectue depuis réservoir de Vinzieux.

Il est précisé que la gestion des pressions sur les hauteurs de Vinzieux doit être mise au point prochainement.

Il est proposé un choix de l'entreprise pour fin juin avec un démarrage des travaux en septembre 2019.

**Le Bureau approuve l'opération de travaux St-Jacques d'Atticieux AEP le Village, approuve la dévolution par procédure adaptée, autorise le Président à lancer la consultation, exécuter la dévolution, signer le marché et faire exécuter les travaux.**

## PETITES OPERATIONS

- St-Désirat place du marché : le président présente le projet d'opération du réseau principal ainsi que l'extension de nouvelles constructions dans le cadre du développement économique. Il s'agit d'un programme Habitat dauphinois pour 9 logements.  
Il prévoit la déviation à charge du syndicat pour 29 000 € et 24 000 € pour l'extension à la charge de la commune après confirmation que la voirie reste publique ; les compteurs restent en limite de propriété (environ 10 compteurs).  
Il est finalement décidé que dans le cadre du développement économique la participation au titre de l'extension serait à la charge de la commune.

**Le Bureau syndical approuve le projet de travaux tels que présentés par le Président, approuve le projet de convention ainsi que les répartitions proposées, autorise le président à signer le projet de convention avec la commune de St-Désirat et la faire exécuter.**

- Boulieu-les-Annonay : travaux de renforcement / extension prise en charge syndicale pour un montant de 24 000 € HT. **Le Bureau approuve l'opération.**
- Vernosc Midon : travaux de déviation de canalisation en terrain privé. Prise en charge syndicale pour un coût de 27 000 € HT. **Le Bureau approuve l'opération.**
- Félines : AEP Levant : Le Président expose la situation concernant 3 lotissements et deux lotisseurs. 1 lotissement déjà existant avec une conduite de diamètre 63, 1 est en cours d'instruction et 1 qui devrait se faire dans un futur proche. Il s'agit de travaux de renforcement sur le réseau existant – après débat sur les participations financières, les élus proposent que le lotisseur prenne en charge l'opération de renforcement.
- Félines : AEP Châtelet Ste-Blandine : Le Président présente l'opération dont le coût est estimé à 340 000 € HT. Son lancement à la publication pourrait avoir lieu fin août pour un démarrage des travaux au début de l'automne selon les accords définis. **Le Bureau approuve l'opération, autorise le président à lancer la procédure, retenir l'entreprise mieux-disante, signer le marché et la faire exécuter.**
- Peyraud : Pont romain et Cimetière : il s'agit de travaux de renouvellement pour un coût estimé à 134 000 € HT en groupement de commande. Le Bureau autorise le Président à signer la convention en groupement de commandes et la faire exécuter. **MM. MOLINA & FRAYSSE sont désignés pour représenter le syndicat à la commission consultative. Le Président est autorisé a désigné un bureau d'étude pour la mission de maîtrise d'œuvre.**
- Peaugres Montanet : il s'agit d'une déviation de réseau à la charge du syndicat. Le coût n'est pas encore défini. Ce dossier reste en cours de discussion.
- Le Président présente un marché de petites opérations sur les communes de Vernosc/St-Marcel/St-Désirat/Vinzieux/Divers... le coût total est estimé à 140 000 € HT – **le Bureau autorise le lancement de la procédure adaptée.**
- Le Président présente un second marché de petites opérations sur les communes de Boulieu/St-Cyr : muriers ciselle/St-Clair haut de combes/Divers... le coût total est estimé à 140 000 € HT – **le Bureau autorise le lancement de la procédure adaptée.**

## QUESTIONS DIVERSES

- **Diverses attributions :**
  - Etude agronomique et environnementale pour le puits de Peyraud pour la chambre d'Agriculture de 6 000 € (suite arrêté préfectoral puits de peyraud) **Le Bureau syndical autorise le président à régler l'étude à la chambre d'agriculture.**
  - Traçage et saisie des réseaux existants à Limony : GEOA 7 526 € HT
  - Mission Sécurité Protection Santé à limony : ATEC BVF 1 600 € HT
- Tests de compactage à Limony et St-Jacques d'Atticieux : consultation en cours
- Le cabinet d'études Espélia a été consulté en vue d'obtenir un avis juridique sur la finalisation de l'avenant au contrat de DSP. A ce jour, en attente de réponse.
- Convention avec cabinet d'avocats ADAMAS : le syndicat Cance-Doux souhaiterait bénéficier des services de ce cabinet conjointement au syndicat Annonay-Serrières. Après discussions, les délégués souhaitent conserver la convention avec le cabinet d'avocat telle que prévue et suggèrent que le syndicat Cance-Doux consulte à titre individuel le cabinet d'avocats. Une présentation élargie des résultats sera faite et les représentants du syndicat Cance-Doux pourront être présents à cette occasion. Mr Molina précise que prochainement le bureau sera convié pour travailler sur le règlement de service à mettre au point avec le cabinet juridique. Ce dernier sera également convié à une réunion avec l'ensemble des Maires du périmètre syndical.
- Contrat de transition écologique du Département 1 : il est proposé que le syndicat fasse l'acquisition citernes de récupération des eaux de pluie et bénéficie d'un financement de 80% par l'Agence de l'Eau et le Département. Ces citernes seraient revendues aux particuliers qui en feraient la demande. Les délégués valident cette proposition qui n'est à ce jour pas effective.
- Contrat de transition écologique du Département 2 : Renouvellement de réseaux (syndicat des 3 rivières) – tous les dossiers déposés à la candidature du PGRE auprès du syndicat des Trois Rivières
- Contrat de transition écologique du Département 3 : Etudes et schémas directeurs pour les opérations d'interconnexion en direction de territoires nouveaux
- Une visite technique des installations avec l'ensemble des communes va être programmée.
- Le Rapport du délégataire devrait être transmis au syndicat avant fin mai.
- Cartographie : Le Président rappelle la mauvaise intégration sur la cartographie des ouvrages nouveaux, ceci depuis plusieurs années. Il convient de se rapprocher du délégataire pour qu'un engagement soit pris selon le contrat signé en 2016. Il est également proposé que le délégataire collecte les plans de récolement.

- FNCCR – Proposition d'abonnement par le SERENA 1 750 € / an - Fédération spécialisée dans les réseaux permettant la réception de diverses réglementations.

La séance est levée à 18 h 20

Ont signé tous les membres présents